

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS

Société Adv e-Technologies « AeTECH »

Siège social : 29, Rue des Entrepreneurs Charguia II, Z.I Ariana Aéroport 2035 Tunis Carthage

La société AeTECH publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2015 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 14 octobre 2016. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes : Mr Amine ABDERRAHMEN.

AeTECH
BILAN
(Exprimé en Dinars Tunisiens)

	Notes	Solde au 31 décembre 2015	31 décembre 2014
Actifs			
Actifs non courants			
Actif immobilisé			
Immobilisations incorporelles		406 434	396 534
Amortissements des immobilisations incorporelles		(284 220)	(243 253)
	1	122 214	153 281
Immobilisations corporelles		2 347 112	2 141 686
Amortissements des immobilisations corporelles		(1 641 943)	(1 408 571)
	2	705 169	733 115
Immobilisations financières		302 438	264 115
Provision pour dépréciation des immobilisations financières		(206 626)	(206 626)
	3	95 813	57 489
Total des actifs immobilisés		923 196	943 885
Autres actifs non courants	4	34 545	104 908
Total des actifs non courants		957 741	1 048 792
Actifs courants			
Stocks		1 889 594	1 246 973
Provisions sur stocks		(584 233)	(444 746)
	5	1 305 361	802 227
Clients et comptes rattachés		6 820 516	6 736 566
Provisions sur comptes clients		(1 628 506)	(1 476 478)
	6	5 192 011	5 260 088
Comptes de régularisations et autres actifs courants		3 733 754	3 858 172
Provisions sur autres actifs courants		(75 037)	(304 919)
	7	3 658 717	3 553 253
Placements et autres actifs financiers	8	10 716	11 554
Liquidités et équivalents de liquidités	9	496 871	317 115
Total des actifs courants		10 663 676	9 944 237
Total des actifs		11 621 417	10 993 030

AeTECH**BILAN**

(Exprimé en Dinars Tunisiens)

		Solde au	
	Notes	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Capitaux propres et passifs			
Capitaux propres			
Capital social		2 223 334	2 223 334
Réserves		164 000	164 000
Résultats reportés		(2 403 095)	(861 073)
Autres capitaux propres		2 916 670	2 916 670
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		2 900 909	4 442 931
Résultat de l'exercice		(1 217 363)	(1 542 021)
Total des capitaux propres avant affectation	10	1 683 546	2 900 909
Passifs			
Passifs non courants			
Provisions pour risque et charges	11	9 600	9 600
Emprunts	12	466 856	537 821
Total des passifs non courants		476 456	547 421
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	13	2 716 306	1 985 031
Autres passifs courants	14	3 381 092	2 730 267
Concours bancaires et autres passifs financiers	15	3 364 016	2 829 402
Total des passifs courants		9 461 415	7 544 699
Total des passifs		9 937 871	8 092 120
Total des capitaux propres et des passifs		11 621 417	10 993 030

AeTECH

Etat de résultat

(Exprimé en Dinars Tunisiens)

Exercice de 12 mois clos le

	Notes	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Revenus	16	13 502 402	11 185 619
Autres produits d'exploitation		9 900	17 130
Produits d'exploitation		13 512 302	11 202 750
Achats consommées	17	(10 543 825)	(8 144 836)
Charges de personnel	18	(2 021 630)	(2 076 162)
Dotation aux amortissements et aux provisions	19	(154 175)	(558 344)
Autres charges d'exploitation	20	(1 144 915)	(1 221 933)
Charges d'exploitation		(13 864 545)	(12 001 276)
Résultat d'exploitation		(352 242)	(798 526)
Charges financières nettes	21	(286 171)	(465 350)
Produit des placements		-	9 484
Autres gains ordinaires		114 815	58 180
Autres pertes ordinaires	22	(662 674)	(319 696)
Résultat des activités ordinaires avant impôt		(1 186 272)	(1 515 908)
Impôt sur les bénéfices		(31 091)	(26 113)
Résultat des activités ordinaires après impôt		(1 217 363)	(1 542 021)
Eléments extraordinaires (gains/pertes)		-	-
Résultat net de l'exercice		(1 217 363)	(1 542 021)

AeTECH
Etat des flux de trésorerie
(Exprimé en Dinars Tunisiens)

	Exercice de 12 mois clos le	
	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation		
Résultat net	(1 217 363)	(1 542 021)
Ajustements pour :		
- Amortissements et provisions	155 913	558 344
- Variations des :		
* Stock	(642 621)	489 111
* Créances	(83 951)	(182 981)
* Autres actifs	124 418	(28 711)
* Fournisseurs et autres dettes	1 680 676	580 987
* Plus ou moins-value de cession	(12 000)	(26 300)
Total des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	5 072	(151 571)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(215 326)	(267 584)
Encaissements provenant de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	12 000	26 300
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	(38 324)	(16 839)
Encaissements provenant de cession d'immobilisations financières		
Décaissements provenant de l'acquisition d'autres actifs non courants	(47 316)	
Total des flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	(288 966)	(258 123)
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement		
Augmentation de capital		
Dividendes et autres distributions		
Encaissement provenant des emprunts	125 015	204 897
Décaissement provenant du remboursement des emprunts	(427 498)	(283 934)
Total des flux de trésorerie affectés aux activités de financement	(302 483)	(79 037)
Variation de trésorerie	(586 377)	(488 732)
Trésorerie au début de l'exercice	(1 767 027)	(1 278 296)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	(2 353 405)	(1 767 027)

Notes aux états financiers

Présentation de la société

I.1. PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société Advanced e -Technologies, société anonyme résidente, a été constituée le 12 octobre 2001. Le capital initial de la société s'élève à 500.000 DT, divisés en 50.000 actions de 10 dinars chacune.

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 24 juin 2003, le capital a été augmenté de 150.000 DT pour être porté à 650.000 DT et ce par incorporation de la réserve spéciale pour réinvestissement.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 24 juin 2004, a décidé une augmentation de capital de 270.000 DT pour le porter à 920.000 DT et ce par incorporation de la réserve spéciale pour réinvestissement.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 21 Mai 2007, a décidé une nouvelle augmentation du capital de 720.000 DT pour le porter de 920.000 DT à 1.640.000 DT et ce par les modalités suivantes :

- Un montant de 184.000 DT, par incorporation de la réserve extraordinaire de 100.000 DT et d'une partie de la réserve légale pour 84.000 DT et ce par création de 18.400 actions nouvelles d'une valeur nominale de 10 dinars chacune à attribuer gratuitement aux actionnaires proportionnellement à leur participation.
- Un montant de 536.000 DT, par apport en numéraire et la création de 53.600 actions nouvelles, de 10 dinars chacune, à souscrire et à libérer en totalité à la souscription par Monsieur Zoubeir Chaieb à hauteur de 36.000 DT, soit 3.600 actions, par les sociétés STB SICAR et STB Invest, respectivement pour 300.000 DT, soit 30.000 actions et 200.000 DT, soit 20.000 actions.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 05 Septembre 2012, a décidé de réduire la valeur nominale de l'action au montant de 1 dinar. Le capital social est devenu composé de 1.640.000 actions d'une valeur nominale de 1 dinars chacune.

La proposition du Conseil d'Administration du 27 Août 2012, approuvée par l'Assemblée Générale extraordinaire du 05 Septembre 2012, d'introduire les actions de la société au marché alternatif de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis a été concrétisée durant l'exercice 2013. En date du 05 février 2013, le Conseil du Marché Financier a accordé son visa au prospectus d'Offre à Prix Ferme et d'Admission au Marché alternatif de la cote de la Bourse des actions de la société.

L'introduction au marché alternatif de la cote de la bourse a été effectuée par la mise sur le marché de 583.334 nouvelles actions d'une valeur nominale de 1 dinars chacune, au prix d'introduction de 6 dinars. La clôture des souscriptions a été réalisée en date du 12 Mars 2013 et le démarrage des négociations des actions nouvelles a été réalisé en date du 05 avril 2013.

La société a pour objet la fourniture, l'installation, la maintenance, le développement et l'intégration des produits, logiciels dans le monde des technologies de la communication de l'Internet, de l'informatique et de bureautique, et d'une façon générale, toutes les opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières, se rattachant directement ou indirectement à l'objet social et à tous les objets annexes et susceptibles d'en faciliter l'extension et le développement. La société est également un distributeur des produits Ooredoo.

Il est à noter que la société a été créée à la suite de l'achat partiel de l'actif de l'activité EDD d'Alcatel Tunisie.

I.2. DECLARATION DE CONFORMITE

Les états financiers ont été établis et arrêtés conformément aux dispositions de la loi 96-112 relative au système comptable des entreprises, complétée par le décret 96-2459 du 30 décembre 1996. Les règles, méthodes et principes adoptés pour l'enregistrement des opérations au courant ou à la fin de l'exercice ne comportent aucune dérogation significative par rapport à ceux prévus par les normes comptables en vigueur.

I.3. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

Les autres méthodes d'évaluation les plus significatives se résument comme suit :

I.3.1. Unité monétaire

Les états financiers sont établis en dinar tunisien. Les soldes des opérations libellées en monnaie étrangère sont convertis au cours de clôture si l'opération n'a pas été dénouée avant l'arrêté des états financiers. Les gains et pertes de change sont imputés aux résultats conformément aux dispositions de la norme comptable n° 15.

I.3.2. Immobilisations

Seuls les éléments répondant aux critères de prise en compte d'un actif sont immobilisés.

Les immobilisations sont enregistrées à leurs coûts d'entrée. Ils comprennent le prix d'achat et les charges y afférentes : les droits et taxes supportés et non récupérables, les frais de transit, de livraison, de manutention initiale, d'installation ainsi que les frais directs tels que les commissions et courtages.

La valeur récupérable de l'immobilisation est appréciée à la fin de chaque exercice. Lorsqu'elle est inférieure à la valeur nette comptable, elle donne lieu à :

- une réduction de valeur si la dépréciation est jugée irréversible ;
- une provision dans les autres cas.

Les immobilisations sont amorties à compter de leur mise en exploitation sur la base des taux suivants :

- Logiciels (linéaire) 33%
- Agencements & aménagements (linéaire) 10%
- Équipements de bureau (linéaire) 10-20%
- Matériel informatique 33,33%
- Matériel de transport 20%
- Frais préliminaires 33,33%

Certaines immobilisations dont la valeur est inférieure à D : 200 sont amorties au taux de 100%.

I.3.3. Emprunts

Le principal des emprunts non remboursés est présenté au passif du bilan sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est reclassée parmi les passifs courants : Concours bancaires et autres passifs financiers.

I.3.4. Taxe sur la valeur ajoutée

Les charges et les investissements sont comptabilisés en hors TVA. Les TVA, collectées et récupérables, sont enregistrées dans les comptes appropriés de l'État et les collectivités publiques. En fin de période, le solde de ces comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

I.3.5. Changement de méthode

Par rapport à l'exercice 2014, les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2015 traduisent des changements de méthode de comptabilisation des commissions de recharge des revendeurs (PDV).

En effet, et jusqu'à la clôture de l'exercice 2014, seule la commission revenant à la société AeTECH est constatée parmi les revenus de la société.

En 2015 et suite au changement du mode de facturation, les commissions revenant à la société AeTECH et aux PDV sont désormais comptabilisées en revenus de la société.

Les commissions revenant aux PDV sont aussi constatées parmi les achats consommés pour le même montant.

L'adoption de ce nouveau mode de comptabilisation a pour effet d'augmenter les revenus de l'exercice clos le 31 décembre 2015 d'un montant de 2 664 310 DT et d'augmenter les achats consommés de la période d'égal montant.

L'impact de ce changement sur les postes de l'état de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2015 se présente comme suit :

Postes	Exercice clos le 31 décembre 2015 avant changement de méthode	Impact changement méthode	Exercice clos le 31 décembre 2015 après changement
Revenus	10 838 092	2 664 310	13 502 402
Achats consommés	(7 879 515)	2 664 310	(10 543 825)

Il importe aussi de signaler que la société n'a pas pu retraiter les données comptables de l'exercice 2014 présentées à titre comparatif selon la nouvelle méthode comptable adoptée pour la constatation de ces revenus.

I. FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE 2015

Comme déjà précisé, l'année 2015 a été marquée par un changement du mode de comptabilisation des commissions des revendeurs (PDV) qui ne sont plus constatées en compte d'attente dont le solde est obligatoirement nul à chaque date de clôture mais qui sont désormais comptabilisées en revenus et charges (parmi les achats consommés) pour le même montant. Ce changement a été effectué suite à la modification du mode de facturation du fournisseur.

De même, l'année 2015 a été marquée à partir du mois d'avril, par le changement du mode de distribution des recharges ('scratch' et 'light'). En effet, à partir de cette date, la partie liée TUNIPHONE est devenue l'unique client de la société AeTECH au niveau de cette activité. TUNIPHONE se charge désormais de la revente aux grossistes et détaillants.

Une convention a été établie à posteriori entre les deux parties en date du 02 février 2016 et a été autorisée par le conseil d'administration du 18 février 2016.

II. Notes sur les comptes du bilan

Note 1 : Les immobilisations incorporelles

La valeur des immobilisations incorporelles, nette des amortissements, s'élève au 31 décembre 2015 à D : 122 214, contre D : 153 281 à la clôture de l'exercice précédent. Elle se détaille comme suit :

Désignation	Valeur Brute	Amortissements	Valeur Nette 2015	Valeur Nette 2014
Fonds de commerce	250 000	166 667	83 333	100 000
Logiciel	112 627	109 725	2 903	27 203
Licence	5 378	-	5 378	5 378
Site Web	7 828	7 828	-	-
Immobilisations incorporelles en cours	30 600	-	30 600	20 700
Total	406 434	284 220	122 214	153 281

Note 2 : Les immobilisations corporelles

La valeur des immobilisations corporelles, nette des amortissements, s'élève à D : 705 169 au 31 décembre 2015 contre D : 733 115 au 31 décembre 2014. Elle se détaille comme suit :

Désignation	Valeur Brute	Amortissements	Valeur Nettes 2015	Valeur Nettes 2014
Matériel & outillage	162 127	75 988	86 139	85 448
Matériel de transport	1 167 130	695 834	471 296	498 317
Agencements bâtiment	216 130	191 279	24 851	52 295
Installations téléphoniques	92 395	92 279	116	1 105
Mobilier et équipements de bureau	133 353	107 183	26 170	33 478
Matériel informatique	515 130	470 187	44 942	38 753
Bâtiments	30 793	9 193	21 600	21 600
Tableau d'art	-	-	-	2 118
Immobilisations corporelles en cours	30 054	-	30 054	-
Total	2 347 112	1 641 943	705 169	733 115

Note 3 : Les immobilisations financières

La valeur des immobilisations financières s'élève au 31 décembre 2015 à D : 302 438. Elle est constituée de la participation au capital de la société Global Télécom Networking GTN, pour un montant de D : 200 000, représentant 20% de son capital social et des dépôts et cautionnements versés pour un montant de D : 102 438.

Une provision sur titre de participation GTN a été constituée pour D : 200 000.

Libellé	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Titres de participation Global Télécom Networking	200 000	200 000
Dépôts et cautionnements	102 438	64 115
Total brut	302 438	264 115
Provisions pour dépréciation des titres de participation Global Télécom Networking	(200 000)	(200 000)
Provisions pour dépréciation des dépôts et cautionnements	(6 626)	(6 626)
Total net	95 813	57 489

Note 4 : Autres actifs non courants

A la clôture de l'exercice 2015, la valeur des autres actifs non courants de la société s'élève à D : 34 545 contre D : 104 908 au 31 décembre 2014. Elle se présente comme suit :

Libellé	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Charges à répartir	152 224	314 723
Résorption des charges à répartir	(117 679)	(209 816)
Total	34 545	104 908

Note 5 : Stocks

La valeur des stocks de la société nette des provisions s'élève à D : 1 305 361 au 31 décembre 2015, contre D : 802 227 au 31 décembre 2014. Les stocks se détaillent comme suit :

Libellé	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Stock solution	1 111 515	1 079 208
Stock distribution	778 079	167 765
Total brut	1 889 594	1 246 973
Provision pour dépréciation des stocks solution	(531 251)	(444 366)
Provision pour dépréciation des stocks distribution	(52 982)	(380)
Total net	1 305 361	802 227

Note 6 : Clients et comptes rattachés

Le solde des clients et comptes rattachés, net des provisions, s'élève à D : 5 192 011 au 31 décembre 2015, contre D : 5 260 088 au 31 décembre 2014. Il s'analyse de la manière suivante :

Libellé	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Clients ordinaires	6 512 950	6 245 733
Clients factures à établir	307 566	473 571
Clients, effets à recevoir	-	17 261
Total brut	6 820 516	6 736 566
Provisions pour dépréciation des comptes clients	(1 574 911)	(1 427 860)
Provisions pour garanties	(53 595)	(48 618)
Total net	5 192 011	5 260 088

Note 7 : Autres actifs courants

Les autres actifs courants s'élèvent à D : 3 658 717 au 31 décembre 2015, contre D : 3 553 253 à la clôture de l'exercice précédent. Ils se présentent comme suit :

Libellé	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Personnel, avances et prêts	28 661	43 018
Fournisseurs débiteurs	56 747	63 707
Opérations sur achat/vente cartes	30 097	14 036
État, impôts et taxes (Débit)	3 193 680	3 496 612
Débiteurs divers	136 311	8 323
Charges constatées d'avance	288 257	232 476
Total brut	3 733 754	3 858 172
Provisions pour dépréciation des autres actifs	(61 001)	(304 919)
Provision sur recharges light	(14 036)	-
Total net	3 658 717	3 553 253

Note 8 : Placements et autres actifs financiers

Les placements et autres actifs financiers présentent au 31 décembre 2015 un solde de D : 10 716 contre D : 11 554 à la clôture de l'exercice précédent. Ils se détaillent au niveau du tableau suivant :

Libellé	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Autres placements	18 000	18 000
Provisions pour dépréciation des placements	(7 284)	(6 446)
Total	10 716	11 554

Note 9 : Liquidités et équivalents de liquidités

Les avoirs en liquidités et équivalents s'élèvent au 31 décembre 2015 à D : 496 871 contre D : 317 115, au 31 décembre 2014. Ils se présentent comme suit :

Libellé	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Banques	28 561	144 224
Chèques en caisse	9 967	144 299
Effets à l'encaissement	22 041	22 041
Caisses	10 306	6 551
Chèques à l'encaissement	425 995	-
Total	496 871	317 115

Note 10 : Capitaux propres

Les capitaux propres avant affectation du résultat 2015 s'élèvent à D : 1 683 546, contre D : 2 900 909 au 31 décembre 2014. Ils se présentent comme suit :

Libellé	Capital social	Réserves légales	Résultats reportés	Prime d'émission	Résultat de l'exercice	Total
Capitaux propres au 31/12/2014	2 223 334	164 000	(861 073)	2 916 670	(1 542 021)	2 900 909
Affectation du résultat 2014 (AGO du 25/06/2015)	-	-	(1 542 021)	-	1 542 021	-
Résultat au 31/12/2015	-	-	-	-	(1 217 363)	(1 217 363)
Capitaux propres au 31/12/2015	2 223 334	164 000	(2 403 095)	2 916 670	(1 217 363)	1 683 546

Le capital initial de la société s'élève à D : 500 000, divisés en 50 000 actions de 10 dinars chacune. Il a été libéré du quart à la souscription et le reliquat a été libéré au cours de l'exercice 2003.

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 24 juin 2003, le capital a été augmenté de D : 150 000 pour être porté à D : 650 000 et ce par incorporation de la réserve spéciale pour réinvestissement.

L'Assemblée Générale Extraordinaire, réunie le 24 juin 2004, a décidé d'augmenter le capital social de la société de D : 270 000 pour le porter à D : 920 000 et ce par incorporation de la réserve spéciale pour réinvestissement.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 21 Mai 2007 a décidé une nouvelle augmentation du capital de D : 720 000 pour le porter de D : 920 000 à D : 1 640 000 et ce par les modalités suivantes :

- Un montant de D : 184 000, par incorporation de la réserve extraordinaire de D : 100 000 et d'une partie de la réserve légale pour D : 84 000 et ce par création de 18 400 actions nouvelles d'une valeur nominale de 10 dinars chacune à attribuer gratuitement aux actionnaires proportionnellement à leur participation.

- Un montant de D : 536 000, par apport en numéraire et la création de 53 600 actions nouvelles, de 10 dinars chacune, à souscrire et à libérer en totalité à la souscription par Monsieur Zoubeir Chaieb à hauteur de D : 36 000 dinars, soit 3 600 actions, par les sociétés STB SICAR et STB Invest, respectivement pour D : 300 000, soit 30 000 actions et D : 200 000, soit 20 000 actions.
- L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 3 Janvier 2013, a décidé une nouvelle augmentation du capital de D : 583 334 pour le porter de D : 1 640 000 à D : 2 223 334 et ce par l'émission de 583.334 nouvelles actions.

Note 11 : Provision

Les provisions présentent un solde de D 9 600 au 31 décembre 2015, contre un solde de D : 9 600 à la clôture de l'exercice 2014.

Libellé	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Provisions pour risque et charges	9 600	9 600
Total	9 600	9 600

Note 12 : Emprunts

Les emprunts totalisent D : 466 856 fin 2015, contre D : 537 821 fin 2014 et se détaillent comme suit :

Libellé	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Crédit bancaire STB	-	39 125
Crédit AFD	200 000	250 000
Emprunts leasing	266 856	248 696
Total	466 856	537 821

Note 13 : Fournisseurs et comptes rattachés

Le solde des fournisseurs et comptes rattachés s'élève à D : 2 716 306 au 31 décembre 2015, contre D : 1 985 031 à la clôture de l'exercice 2014. Ce solde se ventile de la manière suivante :

Libellé	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Fournisseurs d'exploitation	1 312 796	1 772 563
Fournisseurs d'immobilisations	635	-
Fournisseurs, effets à payer	1 335 309	210 695
Fournisseurs factures non parvenues	67 566	1 774
Total	2 716 306	1 985 031

Note 14 : Autres passifs courants

Les autres passifs courants totalisent D : 3 381 092 au 31 décembre 2015, contre D : 2 730 267 au 31 décembre 2014. Ils s'analysent ainsi :

Libellé	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Personnel	159 354	75 121
CNSS & Organismes sociaux	319 018	234 624
Dettes envers l'Etat (a)	1 701 345	1 488 855
Provision pour congés payés	235 666	271 157
Charges à payer	334 860	280 536
Produits constatés d'avance (b)	150 186	177 271
Avances clients	400 677	142 289
Créditeurs divers	71 572	60 413
Obligations cautionnées	8 415	-
Total	3 381 092	2 730 267

(a) Les dettes envers l'État se présentent comme suit :

Désignation	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Etat impôt et taxes à payer de l'exercice en cours	464 474	264 198
Dette envers l'Etat relative aux exercices antérieurs	298 034	661 251
Impôt sur les bénéfices à liquider	31 091	26 113
Dettes ancien contrôle fiscal	37 103	37 105
Provision pour redressement fiscal	-	299 258
TVA collectée sur créances non encaissées auprès de l'Etat	226 775	200 930
Dette liée au contrôle fiscal	643 868	-
Total	1 701 345	1 488 855

(b) Les produits constatés d'avance sont constitués essentiellement de la quote-part du chiffre d'affaires des contrats de maintenance relative aux exercices ultérieurs.

Note 15 : Concours bancaires

Les concours bancaires et autres passifs financiers s'élèvent à la clôture de l'exercice 2015 à D : 3 364 016 contre D : 2 829 402 au 31 décembre 2014 et s'analysent comme suit :

Libellé	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Emprunts courants	-	37 500
Échéances à moins d'un an sur emprunt	204 228	222 505
Crédit de mobilisation des créances	86 288	287 941
Financement en devises	213 674	189 363
Intérêts courus	9 552	7 951

Découvert bancaire BNA	985 429	524 894
Découvert bancaire Attijari Bank	-	18 926
Découvert bancaire Amen Bank	920 658	866 879
Découvert bancaire Banque de Tunisie	299 067	146 684
Découvert bancaire STB	643 231	526 760
Découvert bancaire UIB	10	-
Virements internes	1 881	-
Total	3 364 016	2 829 402

B/ Notes sur les comptes de résultat

Note 16 : Revenus

Les revenus de l'exercice 2015 s'élèvent à D : 13 502 402, contre D : 11 185 619 en 2014 et se détaillent comme suit :

Libellé	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Revenus activité distribution	9 813 666	7 896 403
Revenus activité solution	3 598 874	3 256 005
Revenus activité software	89 862	33 212
Total	13 502 402	11 185 619

Note 17 : Achats consommés

Les achats consommés s'élèvent à D : 10 543 825 au 31 décembre 2015 contre D : 8 144 836 au 31 décembre 2014, ils se détaillent comme suit :

Libellé	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Fournitures, achats non stockés	57 881	75 889
Variation de stocks	(642 621)	489 111
Achats de marchandises	2 173 179	1 647 273
Commission activation de lignes	1 398 486	2 435 799
Achats AeTECH Distribution	4 850 037	3 482 109
Achats AeTECH Software	35 519	14 655
Commission de recharges	2 671 344	-
Total	10 543 825	8 144 836

Note 18 : Charges du personnel

Les charges de personnel s'élèvent à D : 2 021 630 au 31 décembre 2015 contre D : 2 076 162 au 31 décembre 2014, elles se détaillent comme suit :

Libellé	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Salaires et appointements	1 682 646	1 694 436
Charges sociales CNSS	286 177	290 510
Charges assurance groupe	13 131	40 040
Tickets restaurants	50 936	51 177
Transfert de charges/ frais de personnel	(11 260)	
Total	2 021 630	2 076 162

Note 19 : Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions nettes des reprises s'élèvent à D : 154 175 au 31 décembre 2015 contre D : 558 344 au 31 décembre 2014, elles se détaillent comme suit :

Libellé	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	40 967	41 145
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	233 371	218 832
Dotations aux provisions des stocks	139 487	37 112
Dotations aux provisions des créances	215 055	427 900
Dotations aux résorptions des charges à répartir	117 679	104 908
Dotations aux provisions des éléments financiers	2 674	9 930
Dotations aux provisions pour risques et charges	-	9 600
Dotations aux provisions recharge light	14 036	-
Reprise sur provisions des créances	(17 317)	(291 083)
Reprise sur provisions contrôle fiscal	(588 205)	-
Reprise sur provisions pour dépréciation des éléments financiers	(1 835)	-
Transfert de charges d'amortissement	(1 738)	
Total brut	154 175	558 344

Note 20 : Autres Charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation s'élèvent à D : 1 144 915 au 31 décembre 2015 contre D : 1 221 933 au 31 décembre 2014, elles se détaillent comme suit :

Libellé	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Services extérieurs	423 788	532 670
Autres services extérieurs	643 180	579 958
Impôts et taxes	85 980	109 305
Transfert de charges/autres charges d'exploitation	(8 033)	
Total	1 144 915	1 221 933

Les services extérieurs totalisent D : 423 788 au 31 décembre 2015 contre D : 532 670 à la fin de l'exercice 2014 et se détaillent comme suit :

Libellé	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Loyers et charges locatives	237 071	286 408
Entretien et réparations	98 741	120 750
Assurances	33 084	36 757
Frais de formation	43 083	73 766
Divers services extérieurs	11 809	14 988
Total	423 788	532 670

Les autres services extérieurs totalisent D : 643 180 au 31 décembre 2015 contre D : 579 958 au 31 décembre 2014 et se détaillent comme suit :

Libellé	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Honoraires	161 372	100 613
Dons et subventions	83 271	7 600
Publicité	24 887	41 529
Transports et déplacements	143 077	137 254
Missions et réceptions	97 733	183 262
Téléphone, frais postaux	71 863	58 282
Frais bancaires	49 728	45 355
Jetons de présence	11 250	5 625
Redevances pour concession, brevet, licences...	-	439
Total	643 180	579 958

Les impôts et taxes totalisent D : 85 980 au 31 décembre 2015 contre D : 109 305 pour l'exercice 2014 et se détaillent comme suit :

Libellé	31 décembre 2015	31 décembre 2014
TFP	33 356	32 420
FOPROLOS	16 678	16 210
TCL	11 590	7 467
Taxe sur les véhicules	11 058	16 872
Autres impôts et taxes	13 298	36 336
Total	85 980	109 305

Note 21 : Charges financières nettes

Les charges financières nettes de l'exercice s'élèvent à D : 286 171 en 2015, contre D : 465 350 en 2014.

Libellé	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Charges d'intérêts	363 792	433 875
Pertes de change	8 812	31 701
Pénalité de retard	31 183	14 241
Produits financiers	(1 743)	-
Gains de change	(13 256)	(14 466)
Transfert de charges/ charges financières nettes	(102 617)	
Total	286 171	465 350

Note 22 : Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires de l'exercice s'élèvent à D : 662 674 en 2015 contre D : 319 696 en 2014.

Libellé	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Moins-value sur cession d'immobilisations	-	19 353
Perte exceptionnelle (*)	662 448	300 131
Pertes diverses	226	212
Total	662 674	319 696

La perte exceptionnelle de 2015 comporte un montant de D : 663 548 relatif au contrôle fiscal subi par la société, au titre de la période allant de 2004 à 2011 et qui a fait l'objet d'un arrangement conclu avec l'administration fiscale.

Note 23 : Engagements hors bilan :

La Société AeTECH a contracté les emprunts suivants : un emprunt en 2011 sur la ligne AFD pour un montant de 400 000 DT avec deux ans de grâce et un crédit de consolidation de 313 000 DT en 2012 remboursable sur quatre ans.

La société a donné un nantissement de son fonds de commerce, l'ensemble du matériel servant à l'exploitation dudit fonds, et l'ensemble du matériel de transport se trouvant dans ce fonds et ce pour l'ensemble des crédits visés ci-dessus.

Note 24 : Note sur les parties liées au 31 décembre 2015**Identification des parties liées :**

Les parties liées de la société AeTECH sont les sociétés « TUNIPHONE » et « Eco Tech Immobilière » dont le gérant et principal actionnaire est M. Zoubeir CHAIEB président directeur général de la société AeTECH.

Transactions et soldes avec les parties liées autres que les dirigeants de la société :

Les ventes réalisées courant 2015 avec le client « TUNIPHONE » totalisent un montant de 104 059 DT.
Les créances sur « TUNIPHONE » comptabilisées par AeTECH au 31 décembre 2015 s'élèvent à 2 816 530 DT.
Les achats réalisés courant 2015 auprès du fournisseur « TUNIPHONE » totalisent un montant de 2 532 201 DT.
Le solde du fournisseur « TUNIPHONE » comptabilisé par AeTECH au 31 décembre 2015 s'élève à 214 222 DT.
Les prestations de services à facturer par la société AeTECH à la société « TUNIPHONE » correspondant à sa quote-part dans les charges communes de l'exercice 2015 s'élèvent à un montant hors taxes de 123 648 DT.

La société AeTECH a signé un contrat de location en date du 25 novembre 2012 avec la société « Eco Tech Immobilière » pour la location du siège situé à rue des Entrepreneurs, Charguia 2 pour un montant mensuel 13 550 DT HT avec une augmentation annuelle de 5%. La location a été consentie initialement pour la période allant du 25/11/2012 au 24/11/2014 et a été reconduite pour deux années supplémentaires.

Le tableau suivant récapitule l'ensemble des opérations effectuées avec les parties liées au 31/12/2015 :

Parties liées	Opération	Exercice clos 31/12/2015
Société « TUNIPHONE »		
	Transactions réalisées avec le client « TUNIPHONE »	104 059
	Achats réalisés auprès du fournisseur « TUNIPHONE »	(2 532 201)
	Quote-part dans les charges communes à facturer à «TUNIPHONE»	123 648
Société « Eco Tech Immobilière »		
	Location	180 661

Obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants :

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

La rémunération annuelle du Président Directeur Général a été fixée par décision du conseil d'administration du 26 Juin 2002. Elle s'élève à la somme annuelle brute de 144 000 DT.

En sus de cette rémunération fixe, le Président Directeur Général a droit à une prime d'intéressement annuelle variable calculée à raison de 0,25% du chiffre d'affaires et 10% du résultat brut d'exploitation, et ce en vertu de la décision du conseil d'administration tenu le 03 Juin 2006. Cette prime a été évaluée au cours de l'exercice 2015 à 33 828 DT.

Le Président Directeur Général bénéficie, en outre, d'une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents.

L'administrateur salarié perçoit un salaire mensuel brut de 12 294 DT et bénéficie d'une voiture de fonction avec prise en charge des frais y afférents.

Note 25: Contrats de leasing

A la date de clôture, les échéances à moins d'un an totalisent un montant de D : 107 413 et les échéances entre 1 et 5 ans totalisent un montant de D : 266 856.

La société AeTECH a contracté en 2015 le contrat leasing suivant :

- un contrat sous le numéro LM 686 080 pour un montant de 125 016 DT Hors taxes.

Le détail des engagements Leasing de la Société AeTECH est présenté dans le tableau suivant :

Libellé	Échéance à moins d'un an	Échéance entre 1 et 5 ans	Valeur Comptable au 31/12/2015
Contrat de leasing n°112 201	32 040	62 255	94 295
Contrat de leasing n°104 814	1 770	-	1 770
Contrat de leasing n°61 080	9 166		9 166
Contrat de leasing n°65 239	1 510		1 510
Contrat de leasing n°ML 617 990	33 397	114 860	148 257
Contrat de leasing n°114 344	7 514	1 939	9 453
Contrat de leasing n°ML 686 080	22 016	87 802	109 818
Total	107 413	266 856	374 269

C/ Notes sur l'état des flux de trésorerie

La variation de la trésorerie globale au 31/12/2015 est négative de 586 377 DT et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Flux de trésorerie liés à l'exploitation	5 072	(151 571)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements	(288 966)	(258 123)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(302 483)	(79 037)
Variation de trésorerie	(586 377)	(488 732)
Trésorerie au début de l'exercice	(1 767 027)	(1 278 296)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	(2 353 405)	(1 767 027)

Note 26 : Flux de trésorerie affectés à l'exploitation

Les activités d'exploitation font ressortir au 31/12/2015 un flux légèrement positif de 5 072 DT dû essentiellement à l'accroissement des dettes fournisseurs et des autres dettes par rapport à 2014.

Note 27 : Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement

Les activités d'investissement font ressortir au 31/12/2015 un flux négatif de 288 966 DT provenant essentiellement des acquisitions d'immobilisations.

Note 28 : Flux de trésorerie affectés aux activités de financement

Les activités de financement font ressortir au 31/12/2015 un flux négatif de 302 483 DT provenant essentiellement des décaissements liés au remboursement des emprunts.

Note 29: Tableau des immobilisations et des amortissements au 31/12/2015

Catégorie	Valeur brute au 31 décembre 2014	Acquisitions	Cessions	Valeur brute au 31 décembre 2015	Amortissements cumulés au 31 décembre 2014	Dotation	Reprise	Amortissements cumulés au 31 Décembre 2015	Valeur comptable nette au 31 Décembre 2015
Logiciel	112 627	-	-	112 627	85 425	24 300	-	109 725	2 903
Fonds de commerce	250 000	-	-	250 000	150 000	16 667	-	166 667	83 333
Licence	5 378	-	-	5 378	-	-	-	-	5 378
Site Web	7 828	-	-	7 828	7 828	-	-	7 828	-
Immobilisations incorporelles en cours	20 700	9 900	-	30 600	-	-	-	-	30 600
Total des immobilisations incorporelles	396 534	9 900	-	406 434	243 253	40 967	-	284 220	122 214
Matériel & outillage	156 259	5 868	-	162 127	70 811	5 178	-	75 988	86 139
Matériel de transport	1 030 912	136 218	-	1 167 130	532 595	163 239	-	695 834	471 296
Agencements bâtiment	211 390	4 740	-	216 130	159 095	32 183	-	191 279	24 851
Installations téléphoniques	92 395	0	-	92 395	91 290	988	-	92 279	116
Mobilier et équipements de bureau	133 248	105	-	133 353	97 652	9 531	-	107 183	26 170
Matériel informatique	486 689	28 441	-	515 130	447 935	22 252	-	470 187	44 942
Bâtiments	30 793	-	-	30 793	9 193	-	-	9 193	21 600
Tableau d'art	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	30 054	-	30 054	-	-	-	-	30 054
Total des immobilisations corporelles	2 141 686	205 426	-	2 347 112	1 408 571	233 371	-	1 641 943	705 169
Total des immobilisations corporelles et incorporelles	2 538 220	215 326	-	2 753 546	1 651 824	274 338	-	1 926 163	827 383

Note 30: Etat des Variations des capitaux propres

Libellé	Capital social	Réserves légales	Résultats reportés	Prime d'émission	Résultat de l'exercice	Total
Capitaux propres au 31/12/2014	2 223 334	164 000	(861 073)	2 916 670	(1 542 021)	2 900 909
Affectation du résultat 2014 (AGO du 25/06/2015)	-	-	(1 542 021)	-	1 542 021	-
Résultat au 31/12/2015	-	-	-	-	(1 217 363)	(1 217 363)
Capitaux propres au 31/12/2015	2 223 334	164 000	(2 403 095)	2 916 670	(1 217 363)	1 683 546

Note 31: SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION
AeTECH
Pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2015
(exprimé en Dinars Tunisien)

Produits			Charges			Soldes		
	31-déc-15	31-déc-14		31-déc-15	31-déc-14		31-déc-15	31-déc-14
Revenus	13 502 402	11 185 619	Coût des matières consommées	10 543 825	8 144 836	Production	13 502 402	11 185 619
Autres produits d'exploitation		0						
Production Immobilisée	9 900	17 130						
Production	13 512 302	11 202 750	Achats consommés	10 543 825	8 144 836	Marge Commerciale	2 968 477	3 057 914
Marge commerciale	2 968 477	3 057 914	Autres charges externes	1 058 935	1 106 564			
Sous total	2 968 477	3 057 914	Sous Total	1 058 935	1 106 564	Valeur ajoutée brute	1 909 543	1 951 350
Valeur ajoutée brute	1 909 543	1 951 350	Impôts et taxes	85 980	109 305			
Sous total	1 909 543	1 951 350	Charges de personnel	2 021 630	2 076 162	Excédent brut d'exploitation	-198 067	-234 118
Excédent brut d'exploitation	-198 067	-234 118	Charges financières	286 171	455 866			
autres gains ordinaires	114 815	58 180	Dotation aux amortissements et provisions	154 175	558 344			
Produits financiers		0	Autres Pertes Ordinaires	662 674	325 760			
Sous total	-83 252	-175 938	Impôt sur les bénéfices	31 091	26 113	Résultat des activités ordinaires	-1 217 363	-1 542 021
Résultat positif des activités ordinaires			Sous total	1 134 112	1 366 084			
Effet positif des modifications comptable			Résultat négatif des activités ordinaires	- 1 217 363	-1 542 021	Résultat net de l'exercice		
			Effet négatif des modifications comptable			Résultat net après modifications comptables		

Note D : Autres Notes

Note 32 : Le tableau des passages des charges par nature aux charges par destination au 31 décembre 2015

Le passage des charges par natures aux charges par destination se détaille comme suit au 31 décembre 2015 :

Charges par Destination	Montant Total	Cout de ventes	Frais de distribution	Frais d'administration	Autres charges
Achats consommés	10 543 825	10 485 893	-	57 932	-
Charges de personnel	2 021 630	729 157	1 038 127	254 345	-
Amortissements et provisions	154 175	402 769	3 439	(374 689)	122 656
Autres charges	2 124 851	198 737	187 788	450 085	1 288 241
Montants Total	14 844 481	11 816 556	1 229 354	387 674	1 410 897

Note 33 : Les acquisitions par leasing au 31/12/2015 :

Un contrat de leasing automobile a été contracté en Avril 2015 sous le N° LM 686 080 avec les caractéristiques suivantes :

N° de contrat	LM 686 080
Objet	Camionnettes + cabines
Prix total HT	125 015,964
Durée de location	60 Mois
Date départ	01/04/2015
Date fin	01/03/2020
Périodicité	Mensuelle
Montant de la mensualité HT	2 604,932

Note 34 : Rapprochement des montants de liquidité et équivalents de liquidité figurant dans le tableau de flux de trésorerie au 31 décembre 2015

Le rapprochement des montants de liquidité et équivalents de liquidité figurant au niveau de l'état des flux de trésorerie au 31 décembre 2015 se présente comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Montants figurants au niveau des liquidités et équivalents de liquidités (Note 9)	496 870	317 115
Chèques en caisse	9 967	144 299
Chèques à l'encaissement	425 995	-
Effets à l'encaissement BT	22 041	22 041
Banques	28 561	144 224
Caisses	10 306	6 551
Montants figurants au niveau des concours bancaires (Note 15)	(2 850 276)	(2 084 142)
Banques	(2 850 276)	(2 084 142)
Montant total des liquidités et équivalents de liquidités figurant au niveau des comptes de trésorerie	(2 353 406)	(1 767 027)
Trésorerie à la clôture de l'exercice au niveau de l'état des flux de trésorerie	(2 353 406)	(1 767 027)

Note 35 : Résultat par action au 31 décembre 2015

Le résultat par action s'établit comme suit :

	2 015	2014
Résultat d'exploitation en DT	(352 242)	(798 526)
Résultat avant impôt	(1 186 272)	(1 515 908)
Résultat net	(1 217 363)	(1 542 021)
Capital social	2 223 334	2 223 334
Valeur Nominale en DT	1,000	1,000
Résultat d'exploitation par action en DT	(0,158)	(0,359)
Résultat avant impôt par action	(0,533)	(0,682)
Résultat net par action en DT	(0,547)	(0,694)

Note 36 : Note sur les évènements postérieurs à la clôture de l'exercice au 31/12/2015

Sur la base de la revue des évènements postérieurs nous n'avons relevé aucun impact sur les comptes de la société.

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

ÉTATS FINANCIERS - EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015

Messieurs les actionnaires de la Société AeTECH S.A,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 05 juin 2013, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de « AeTECH S.A » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2015, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

I. Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers de « AeTECH S.A » comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2015, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 1 683 546 DT, y compris le résultat déficitaire de l'exercice s'élevant à - 1 217 363 DT.

1. Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Responsabilité du commissaire aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

3. Justification de l'opinion avec réserve

Les clients et comptes rattachés comprennent une créance sur la société TUNIPHONE, partie liée, totalisant au 31 décembre 2015, un montant de 2 816 530 DT et pour laquelle il est recommandé de faire preuve de plus de rigueur pour assurer son recouvrement. Les comptes fournisseurs comprennent une dette envers la société en question totalisant au 31 décembre 2015, le montant de 214 222 DT.

Le management de la société estime que la créance sur la partie liée ne présente pas de risque de non recouvrement.

Etant donné la nature des transactions avec la société TUNIPHONE d'une part et les délais de paiement pratiqués dans le secteur d'autre part, nous ne sommes pas en mesure d'apprécier le caractère recouvrable de cette créance.

4. Opinion

A notre avis, sous réserve des incidences financières de la question évoquée au paragraphe «Justification de l'opinion avec réserve », les états financiers ci-joints, sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation de la société AeTECH au 31 décembre 2015, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes en vigueur du système comptable des entreprises.

5. Paragraphe d'observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1.3.5 aux états financiers, qui précise que par rapport à l'exercice 2014, les états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2015 traduisent des changements du mode de comptabilisation des commissions de recharge des revendeurs (PDV).

En effet, et jusqu'à la clôture de l'exercice 2014, seule la commission nette revenant à la société AeTECH est constatée parmi les revenus de la société.

En 2015 et suite au changement du mode de facturation du fournisseur de la société, les commissions revenant à la société AeTECH et aux PDV sont désormais comptabilisées en revenus de la société.

Les commissions revenant aux PDV sont aussi constatées parmi les achats consommés pour le même montant.

L'adoption de ce nouveau mode de comptabilisation a pour effet d'augmenter les revenus de l'exercice clos le 31 décembre 2015 d'un montant de 2 664 310 DT et d'augmenter les achats consommés de la période d'égal montant.

II. Rapport sur les vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur.

Business & Financial Consulting
Amine ABDERRAHMEN

Tunis, le 27 septembre 2016

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
ÉTATS FINANCIERS - EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015

Messieurs les actionnaires de la Société AeTECH S.A,

En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et opérations réalisées au cours de l'exercice 2015.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte dans les états financiers. Il ne nous appartient pas en conséquence, de rechercher spécifiquement l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Conventions et opérations nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Votre Conseil d'Administration nous a informé des conventions et opérations suivantes conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015 :

Les ventes réalisées courant 2015 avec le client « TUNIPHONE » totalisent un montant toutes taxes comprises de 104 059 DT et se détaillent comme suit :

(Montants en DT)

Client	Nature	Ventes TTC
TUNIPHONE	Ventes de matériel informatique et accessoires	26 629
TUNIPHONE	Ventes de matériel téléphonique et accessoires	76 877
TUNIPHONE	Ventes de lignes Ooredoo	553
Total		104 059

Les créances sur « TUNIPHONE » comptabilisées par AeTECH au 31 décembre 2015 s'élèvent à 2 816 530 DT.

Les achats réalisés courant 2015 auprès du fournisseur « TUNIPHONE » totalisent un montant toutes taxes comprises de 2 532 201 DT et se détaillant comme suit :

(Montants en DT)

Fournisseur	Nature	Achats TTC
TUNIPHONE	Commissions de recharges PDV	2 493 085
TUNIPHONE	Achats fournitures de bureau	7 868
TUNIPHONE	Achats fournitures informatiques	164
TUNIPHONE	Achats accessoires informatiques	17 686
TUNIPHONE	Achats matériel informatique	5 511
TUNIPHONE	Achats autres matériels	3 481
TUNIPHONE	Achats d'articles marketing	4 406
Total		2 532 201

Le solde du fournisseur « TUNIPHONE » comptabilisé par AeTECH au 31 décembre 2015 s'élève à 214 222 DT.

La société TUNIPHONE est devenue, à partir du mois d'avril 2015, l'unique client de la société AeTECH au niveau de l'activité distribution des recharges ('scratch' et 'light') qui se charge désormais de la revente aux grossistes et détaillants moyennant une commission sur ventes de 5,6%. Une convention a été établie à posteriori entre les deux parties en date du 02 février 2016 et a été autorisée par le conseil d'administration du 18 février 2016. Le montant des commissions facturées en 2015 par la société TUNIPHONE s'est élevé à 2 493 085 DT comme indiqué au niveau du tableau précédent.

La société AeTECH a fait supporter en 2015 la partie liée TUNIPHONE sa quote-part dans les charges communes, ainsi que sa quote-part dans les charges financières pour un montant global de 123 648 DT en hors taxes se détaillant comme suit :

<i>(Montants en DT)</i>		
Bénéficiaire	Nature	Prestations TTC
TUNIPHONE	Quote-part dans les charges communes de personnel	11 260
TUNIPHONE	Quote-part dans les charges communes d'amortissement	8 033
TUNIPHONE	Quote-part dans les autres charges communes d'exploitation	1 738
TUNIPHONE	Quote-part dans les charges financières	102 617
Total		123 648

Ces montants ont été arrêtés conformément au protocole d'accord signé avec la partie liée en date du 21 septembre 2016 et autorisé par le conseil d'administration du 26 septembre 2016.

II. Opérations réalisées relatives à des conventions conclues au cours des exercices antérieurs.

La société AeTECH a signé un contrat de location avec la société « Eco Tech Immobilière » le 25 novembre 2012 pour la location du siège situé à rue des Entrepreneurs, Charguia 2 pour un montant mensuel de 13 550 DT hors taxes avec une augmentation annuelle de 5%. La location a été consentie initialement pour la période allant du 25/11/2012 au 24/11/2014 et a été reconduite pour deux années supplémentaires.

III. Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

La rémunération annuelle du Président Directeur Général a été fixée par décision du conseil d'administration du 26 Juin 2002. Elle s'élève à la somme annuelle brute de 144 000 DT.

En sus de cette rémunération fixe, le Président Directeur Général a droit à une prime d'intéressement annuelle variable calculée à raison de 0,25% du chiffre d'affaires et 10% du résultat brut d'exploitation, et ce en vertu de la décision du conseil d'administration tenu le 03 Juin 2006. Cette prime a été évaluée au cours de l'exercice 2015 à 33 828 DT.

Le Président Directeur Général bénéficie, en outre, d'une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents.

L'administrateur salarié perçoit un salaire mensuel brut de 12 294 DT et bénéficie d'une voiture de fonction avec prise en charge des frais y afférents.

En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.